



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA JEUNESSE
ET DU SERVICE NATIONAL
UNIVERSEL

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRISCA THEVENOT ANNONCE LE LANCEMENT DE L'ÉDITION 2024 DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Lundi 6 novembre 2023

Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, annonce l'ouverture des inscriptions pour les prochains séjours de cohésion du Service national universel et vous dévoile les contours de cette nouvelle édition 2024.

« 2024 sera une année clef pour le SNU. Cette nouvelle édition témoigne d'une ambition assumée, celle de construire une société de l'engagement avec et pour nos jeunes », précise Prisca Thevenot.

SNU 2024 : les inscriptions sont ouvertes

Le Service national universel (SNU) revient avec une nouvelle impulsion pour permettre à davantage de jeunes de **s'engager très concrètement sur des sujets au cœur de leurs préoccupations, tout en faisant nation autour de valeurs et symboles de la République.**

Aussi, à partir de cette année, les jeunes au moment de leur inscription pourront choisir une des quatre thématiques d'engagement: sports et Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP); défense et mémoire; environnement ou résilience et prévention des risques.

Après avoir réuni plus de **40 000 jeunes en 2023**, les séjours de cohésion continuent leur progression pour **accueillir 80 000 volontaires en 2024.**

Pour la première fois, chaque académie proposera **quatre séjours de cohésion, hors temps scolaire.** **Pour l'académie de Clermont-Ferrand** : vacances d'hiver (du 19 février au 2 mars 2024), vacances de printemps (du 15 au 27 avril 2024), du 17 au 28 juin 2024 et du 3 au 15 juillet 2024.

Dès aujourd'hui, tous les jeunes de 15 à 17 ans qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour les séjours de cohésion de février 2024 sur le site : <https://www.snu.gouv.fr/>

En complément, le dispositif « classes et lycées engagés », permettra l'organisation de séjours de cohésion sur le temps scolaire à partir du mois de mars 2024.

À la suite du séjour de cohésion, les volontaires pourront continuer leur parcours SNU par un **temps de service à la nation** dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou d'un engagement plus long, notamment en service civique ou dans les réserves.

Les associations s'engagent dans le SNU

Pour ancrer davantage le SNU dans les territoires, au plus près des problématiques et enjeux locaux mais aussi des attentes des jeunes, le dispositif **développera une approche associative renforcée, pour une démarche d'engagement et d'action commune. Ainsi, de nouvelles associations nationales et locales pourront participer aux ateliers et contenus des séjours de cohésion du SNU.** Les interventions se dérouleront dans un cadre commun à tous les centres SNU.

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv